



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

Paire
JS

PREFECTURE

DIRECTION DU CABINET
DE LA SECURITE INTERIEURE
ET DE LA PROTECTION CIVILE

Évry, le 13 JUIN 2016

SERVICE INTERMINISTERIEL
DE DEFENSE ET DE PROTECTION CIVILE

La Préfète de l'Essonne

SECTION PREVENTION

à

Affaire suivie par :
Sandrine SENGEZ
Tél. : 01 69 91 95 71
Mél : pref-sidpc-prevention@essonne.gouv.fr
REF : *LSI* /2016/CAB/SIDPC

Destinataire in fine

Objet : Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
Inondations et coulées de boue du 28 mai au 5 juin 2016

P. J. : Arrêté interministériel NOR INTE1615488A du 8 juin 2016 paru au JO du 9 juin 2016.

Conformément à l'article 11 de la loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, les motivations de la décision favorable prise par arrêté interministériel du 8 juin 2016 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, au titre des inondations et coulées de boue pour la période du 28 mai au 5 juin 2016 sur vos communes, viennent de m'être communiquées.

L'intensité anormale d'un agent naturel est avérée lorsque l'occurrence statistique du phénomène (« durée de retour ») est supérieure ou égale à dix ans.

Or, il ressort du rapport météorologique de Météo France, en date du 2 juin 2016, que les précipitations survenues du 28 mai au 31 mai 2016 présentent une durée de retour supérieure à 10 ans.

Par conséquent, votre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle, conformément à l'article L.125-1 du code des assurances.

Pour la Préfète, et par délégation,
le directeur du Cabinet


Alain CHARRIER

Destinataires :

- Madame et Messieurs les sous-préfets

- Mesdames et Messieurs les maires des communes suivantes :

- > ATHIS MONS
- > AUVERNAUX
- > AVRAINVILLE
- > BIEVRES
- > BOISSY-LE-CUTTE
- > BOISSY-LE-SEC
- > BOISSY-SOUS-SAINT-YON
- > BOURAY SUR JUINE
- > BOUSSY-SAINT-ANTOINE
- > BOUTERVILLIERS
- > BOUTIGNY-SUR-ESSONNE
- > BREUILLET
- > BREUX-JOUY
- > BRUYERES-LE-CHATEL
- > BUNO-BONNEVAUX
- > BURES-SUR-YVETTE
- > CERNY
- > CHALO-SAINT-MARS
- > CHAMARANDE
- > CHAMPCUEIL
- > CHAMPLAN
- > CHEPTAINVILLE
- > CHEVANNES
- > CORBEIL-ESSONNES
- > COUDRAY-MONTCEAUX (LE)
- > COURDIMANCHE SUR ESSONNE
- > CROSNES
- > DANNEMOIS
- > DOURDAN
- > DRAVEIL
- > ECHARCON
- > EPINAY-SUR-ORGE
- > ETAMPES
- > ETIOLLES
- > ETRECHY
- > EVRY
- > FERTE ALAIS (LA)
- > FONTENAY-LE-VICOMTE
- > GIF-SUR-YVETTE
- > GIRONVILLE-SUR-ESSONNE
- > GUIGNEVILLE-SUR-ESSONNE
- > IGNY
- > ITTEVILLE
- > JANVILLE-SUR-JUINE
- > JUVISY-SUR-ORGE
- > LARDY
- > LEUDEVILLE
- > LONGJUMEAU
- > MAROLLES-EN-HUREPOIX
- > MAUCHAMPS
- > MENNECY
- > MILLY-LA-FORET
- > MONTGERON
- > MORIGNY-CHAMPIGNY
- > MORSANG-SUR-ORGE
- > MORSANG-SUR-SEINE
- > OLLAINVILLE
- > ORMOY
- > ORSAY
- > PALAISEAU
- > QUINCY-SOUS-SENART
- > RIS-ORANGIS
- > SAINT-CHERON
- > SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL
- > SAINT-HILAIRE
- > SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE
- > SAINTE-PIERRE-DU PERRY
- > SAINTRY-SUR-SEINE
- > SAINT-VRAIN
- > SAINT-YON
- > SAVIGNY-SUR-ORGE
- > SERMAISE
- > SOISY-SUR-ECOLE
- > SOISY-SUR-SEINE
- > VAL-SAINT-GERMAIN (LE)
- > VAYRES-SUR-ESSONNE
- > VERT-LE-GRAND
- > VIDELLES
- > VIGNEUX-SUR-SEINE
- > VILLEBON-SUR-YVETTE
- > VILLECONIN
- > VILLIERS-LE-BACLE
- > VILLIERS-SUR-ORGE
- > VIRY-CHATILLON
- > YERRES

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 8 juin 2016 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : INTE1615488A

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'intérieur,

Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 111-5, L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6 et A. 125-1 et suivants ;

Vu les avis rendus le 7 juin 2016 par la commission interministérielle instituée par la circulaire n° 84-90 du 27 mars 1984 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophe naturelle,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les **inondations et coulées de boue**.

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Art. 2. – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

Art. 3. – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque, au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté, dans les communes qui ne sont pas dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles pour le risque concerné.

Pour ces communes, le nombre de ces constatations figure entre parenthèses, dans l'annexe. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, mais aussi la présente constatation.

Art. 4. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 8 juin 2016.

Le ministre de l'intérieur,
BERNARD CAZENEUVE

*Le ministre des finances
et des comptes publics,*
MICHEL SAPIN

ANNEXE

Communes reconnues en état de catastrophe naturelle

DÉPARTEMENT DU CHER

*Inondations et coulées de boue
du 28 mai 2016 au 4 juin 2016*

Communes d'Allogny (1), Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère (1), Bourges, Brinon-sur-Sauldre, Chéry, Clémont, Concessault (1), Dun-sur-Auron (1), Ennordres (1), Feux (1), Graçay (1), Massay, Mehun-sur-Yèvre, Méreau, Méry-ès-Bois (1), Nançay (1), Neuvy-sur-Barangeon (1), Oizon (1), Plaimpied-Givaudins (2), Saint-

Doulchard, Saint-Hilaire-de-Court, Saint-Just (1), Sancergues (1), Savigny-en-Septaine (1), Soye-en-Septaine (2), Subligny (1), Thénieux, Vierzon, Vignoux-sur-Barangeon, Villequiers (1), Vornay (1).

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

*Inondations et coulées de boue
du 28 mai 2016 au 3 juin 2016*

Communes de Bêlâbre (1), Bommiers (1), Chabris, Châtillon-sur-Indre, Chazclot (1), Concremiers (1), Douadic (1), Dun-le-Poëlier (1), Fontguenand (1), Issoudun (1), Martizay (1), Mauvières (1), Mérégnay (1), Mézières-en-Brenne (1), Neuillay-les-Bois (1), Oulches, Palluau-sur-Indre, Prissac (1), Saint-Genou, Saint-Hilaire-sur-Benaize (1), Saint-Michel-en-Brenne (1), Tournon-Saint-Martin, Valençay (1), Val-Fouzou (1), Vendœuvres (1), Vernelle (La) (1), Veuil (1), Villentroy (1).

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

*Inondations et coulées de boue
du 28 mai 2016 au 5 juin 2016*

Communes d'Amboise, Azay-sur-Cher, Azay-sur-Indre, Ballan-Miré, Beaulieu-lès-Loches, Beaumont-Village (1), Bléré, Bréhémont, Bridoré, Candes-Saint-Martin, Chambourg-sur-Indre, Chapelle-sur-Loire (La), Chargé, Chaumussay (1), Chédigny, Chemillé-sur-Indrois (1), Chisseaux, Civray-de-Touraine, Cormery, Courçay, Croix-en-Touraine (La), Dierre, Dolus-le-Sec (1), Esvres, Francueil, Genillé, Grand-Pressigny (Le) (1), Loches, Montbazou, Montlouis-sur-Loire, Montrésor (2), Monts, Orbigny (1), Perrusson, Reignac-sur-Indre, Rigny-Ussé, Rivarennnes, Saché, Saint-Hippolyte, Saint-Jean-Saint-Germain, Saint-Martin-le-Beau, Saint-Quentin-sur-Indrois, Saint-Règle (1), Souvigny-de-Touraine (1), Thizay, Tournon-Saint-Pierre (1), Truys, Vêretz, Villandry, Villeloin-Coulangé (2).

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

*Inondations et coulées de boue
du 28 mai 2016 au 4 juin 2016*

Communes d'Angé, Autainville (1), Avaray, Averdon (1), Bauzy (1), Beauvilliers (1), Billy, Blois, Bonneveau (1), Bracieux (2), Briou (1), Candé-sur-Beuvron, Cellettes (1), Chailles, Chambon-sur-Cisse (1), Chambord (1), Champigny-en-Beauce (1), Chaon (1), Chapelle-Montmartin (La), Chapelle-Vendômoise (La) (1), Châteauvieux (2), Châtillon-sur-Cher, Châtres-sur-Cher, Chaumont-sur-Tharonne (2), Chaussée-Saint-Victor (La), Chémery (1), Cheverny (1), Chissay-en-Touraine, Chitenay (1), Chouzy-sur-Cisse, Concriers (1), Contres (1), Cormery (1), Couffy, Coulanges (1), Coulommiers-la-Tour (1), Courbouzon (1), Cour-Cheverny (1), Courmemin (1), Cour-sur-Loire, Crouy-sur-Cosson (2), Dhuizon (1), Epiais (1), Faverolles-sur-Cher, Faye (1), Feings (1), Ferté-Imbault (La), Ferté-Saint-Cyr (La) (2), Fontaines-en-Sologne (1), Fougères-sur-Bievre (2), Françay (1), Fresnes (1), Gièvres, Gy-en-Sologne, Herbault (1), Huisseau-sur-Cosson (2), Josnes (1), Lamotte-Beuvron (1), Lancôme (1), Landes-le-Gaulois (1), Langon, Lestion, Lignières, Loreux, Lorges (1), Maray, Marchenoir (1), Mareuil-sur-Cher, Marolles (1), Maslives, Maves (1), Menars, Mennetou-sur-Cher, Mer, Meusnes, Millançay (1), Monteaux, Monthou-sur-Bievre (1), Monthou-sur-Cher, Montils (Les) (1), Montlivault, Mont-près-Chambord (1), Montrichard, Montrieux-en-Sologne (1), Morée, Muides-sur-Loire, Mulsans (1), Neung-sur-Beuvron (2), Neuzy (1), Nouan-le-Fuzelier (1), Noyers-sur-Cher, Onzain, Ouchamps (2), Oucques (1), Ouzouer-le-Marché (1), Pierrefitte-sur-Sauldre, Plessis-l'Échelle (Le) (1), Pontlevoy, Pouillé, Pray (1), Pruniers-en-Sologne, Romorantin-Lanthenay, Saint-Aignan, Saint-Amand-Longpré (1), Saint-Bohaire (1), Saint-Denis-sur-Loire, Saint-Dyé-sur-Loire, Sainte-Gemmes (1), Saint-Georges-sur-Cher, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Julien-de-Chédon, Saint-Julien-sur-Cher, Saint-Laurent-des-Bois (1), Saint-Laurent-Nouan, Saint-Léonard-en-Beauce (1), Saint-Loup, Saint-Lubin-en-Vergonnois (1), Saint-Romain-sur-Cher, Saint-Sulpice-de-Pommeray (1), Saint-Viâtre (1), Salbris, Sambin (1), Santenay (1), Sargé-sur-Braye (1), Sassay (1), Seigy, Seillac (1), Selles-Saint-Denis, Selommes (1), Seur (1), Soings-en-Sologne (1), Souesmes, Souvigny-en-Sologne (1), Suèvres, Talcy (1), Theillay (1), Thenay, Thésée, Thoury (1), Tour-en-Sologne (2), Vallières-les-Grandes (1), Vernou-en-Sologne (1), Veuves, Vievy-le-Rayé (1), Villefranche-sur-Cher, Villeherviers, Villemardy (1), Villermain (1), Villetrou (1), Villexanton (1), Vincuil, Vouzon (1).

DÉPARTEMENT DU LOIRET

*Inondations et coulées de boue
du 28 mai 2016 au 5 juin 2016*

Communes d'Amilly, Ardon (1), Artenay (1), Asnières-le-Marché (1), Attray (1), Aulnay-la-Rivière, Auville-en-Gâtinais (1), Auxe (2), Bardou (Le) (1), Batilly-en-Gâtinais (2), Baule, Bazoches-les-Gallerandes (1), Beauchamps-sur-Huillard (2), Beaugency, Beaune-la-Rolande (2), Bellegarde (2), Bignon-Mirabeau (Le) (1), Boësses (1), Boigny-sur-Bionne (1), Boiscommun (2), Boismorand (1), Bonnée, Bordes (Les), Bou, Bouilly-en-Gâtinais (1), Boulay-les-Barres (1), Bouzonville-aux-Bois (1), Bouzy-la-Forêt (1), Bray-en-Val, Briarres-sur-Essonne, Bricy (1), Bucy-le-Roi (1), Bussière (La) (1), Cepoy, Cercottes (1), Cerdon (1), Chailly-en-Gâtinais (1),

Chaingy, Châlette-sur-Loing, Chanteau (1), Chantecoq (1), Chapelle-Onzerain (La) (1), Chapelle-Saint-Mesmin (La), Chapelle-Saint-Sépulcre (La) (1), Chapelle-sur-Aveyron (La) (2), Chapelon (1), Château-neuf-sur-Loire, Château-Renard, Châtenoy (2), Châtillon-Coligny, Chaussy (1), Chécy, Chevannes (1), Chevillon-sur-Huillard (1), Chevilly (1), Chevry-sous-le-Bignon (1), Chilleurs-aux-Bois (1), Chuelles (1), Cléry-Saint-André, Coinces (1), Combreux (1), Conflans-sur-Loing, Corbeilles (2), Corquilleroy, Cortrat (1), Coudroy (2), Coullons (1), Coulmiers (1), Courcelles (1), Courcy-aux-Loges (1), Cour-Marigny (La) (1), Courtemaux (1), Courtempierre (1), Courtenay (1), Crottes-en-Pithiverais (1), Dadonville (1), Dampierre-en-Burly, Darvoy, Dimancheville, Donnery (2), Douchy, Dry, Egry (1), Ervauville (1), Escrennes (1), Escrignelles (1), Estouy (1), Faverelles (1), Fay-aux-Loges (1), Férolles, Ferrières-en-Gâtinais, Ferté-Saint-Aubin (La) (2), Fleury-les-Aubrais (1), Fontenay-sur-Loing, Foucherolles (1), Gaubertin (1), Gémigny (1), Gidy (1), Gien, Girolles, Gondreville (1), Greneville-en-Beauce (1), Griselles (1), Guilly, Gy-les-Nonains, Huisseau-sur-Mauves (1), Ingrannes (1), Ingré, Isdes (1), Jargeau, Jouy-en-Pithiverais (1), Jouy-le-Potier (1), Juranville (2), Ladon (2), Langesse (1), Ligny-le-Ribault, (2) Lion-en-Sullias, Lorcy (2), Lorris (1), Louzouer (1), Marcilly-en-Villette, Mardié, Mareau-aux-Bois (1), Mareau-aux-Prés, Marigny-les-Usages (1), Ménestreau-en-Villette (1), Mérinville (1), Messas (1), Meung-sur-Loire, Mézières-lez-Cléry (1), Mézières-en-Gâtinais (2), Mignères (1), Mignerette (1), Montargis, Montbarrois (2), Montbouy, Monteresson, Montereau (1), Montigny (1), Montliard (2), Mormant-sur-Vernisson (1), Moulinet-sur-Solin (La) (1), Moulon (1), Naucray-sur-Rimarde (1), Nargis, Nesploy (1), Neuville-aux-Bois (1), Neuville-sur-Essonnes (La), Neuvy-en-Sullias, Nibelle (1), Nogent-sur-Vernisson (2), Noyers (3), Olivet, Orléans, Ormes (1), Orville, Oussoy-en-Gâtinais (1), Ouvrouer-les-Champs, Ouzouer-des-Champs (1), Ouzouer-sous-Bellegarde (2), Ouzouer-sur-Loire, Ouzouer-sur-Trézée (1), Pannes, Patay (1), Pers-en-Gâtinais (1), Pithiviers (1), Pithiviers-le-Vieil (1), Poilly-lez-Gien, Presnoy (2), Pressigny-les-Pins (1), Puisieux, Quiers-sur-Bézonde (3), Rebréchien (1), Rozières-en-Beauce (1), Rozoy-le-Vieil (1), Ruan (1), Saint-Aignan-des-Gués, Saint-Aignan-le-Jaillard, Saint-Ay, Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Brissson-sur-Loire, Saint-Cyr-en-Val, Saint-Denis-de-l'Hôtel, Saint-Denis-en-Val, Saint-Firmin-des-Bois (1), Saint-Florent (1), Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Gondon, Saint-Hilaire-les-Andréis (1), Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Hilaire-sur-Puisieux (1), Saint-Jean-de-Braye, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Saint-Jean-le-Blanc, Saint-Loup-de-Gonois (1), Saint-Lyé-la-Forêt (1), Saint-Martin-d'Abbat, Saint-Maurice-sur-Aveyron (1), Saint-Maurice-sur-Fessard (2), Saint-Michel (1), Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Saint-Sigismond (1), Sandillon, Santeau (1), Saran (1), Sceaux-du-Gâtinais (1), Selle-en-Hermoy (La) (1), Selle-sur-le-Bied (La) (1), Semoy (1), Sigloy, Sully-la-Chapelle (1), Sully-sur-Loire, Sury-aux-Bois (1), Tavers, Thimory (1), Thorailles (1), Tigy, Tivernon (1), Triguères, Trinay (1), Vannes-sur-Cosson (1), Venecy (1), Vienne-en-Val, Viglain (1), Villemandeur, Villemoutiers (2), Villemurlin (1), Villereau (1), Villevoques (1), Villorceau (1), Vimory (1), Vitry-aux-Loges (1), Yèvre-la-Ville (1).

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Inondations et coulées de boue
du 28 mai 2016 au 4 juin 2016*

Communes d'Anoux (1), Boncourt, Briey (1), Conflans-en-Jarnisy, Hatrize, Jeandelize, Mance (1), Olley, Puxe, Trieux (3), Tucquegnieux (1), Valleroy.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

*Inondations et coulées de boue
du 28 mai 2016 au 4 juin 2016*

Communes de Buzy-Darmont, Etain, Gussainville, Parfondrupt, Saint-Jean-lès-Buzy, Warcq.

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

*Inondations et coulées de boue
du 28 mai 2016 au 4 juin 2016*

Communes de Fontoy (1), Hettange-Grande (1), Lommerange (1), Manom, Moyeuvre-Grande, Moyeuvre-Petite (1), Puttelange-lès-Thionville (1), Terville (2), Thionville.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

*Inondations et coulées de boue
du 28 mai 2016 au 5 juin 2016*

Communes de Bessé-sur-Braye (1), Breil-sur-Mérize (La) (1), Chahaignes, Challes (1), Courdemanche (1), Dissay-sous-Courcillon, Marigné-Lailly (1), Moncé-en-Belin (1), Montabon, Montreuil-le-Henri (1), Parigné-l'Évêque (1), Montfort-le-Gesnois, Pruillé-l'Éguillé (1), Ruaudin (1), Saint-Calais (1), Saint-Georges-de-la-Couée (1), Saint-Gervais-en-Belin (1), Saint-Mars-d'Outillé (1), Sainte-Osmanc (1), Saint-Pavace, Saint-Pierre-du-Lorouër (1), Saint-Vincent-du-Lorouër (1), Vancé (1).

DÉPARTEMENT DE PARIS

*Inondations et coulées de boue
du 28 mai 2016 au 5 juin 2016*

Commune de Paris.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

*Inondations et coulées de boue
du 28 mai 2016 au 5 juin 2016*

Communes d'Amillis (1), Avon, Bagneaux-sur-Loing, Beauchery-Saint-Martin (1), Beaumont-du-Gâtinais (1), Bellot, Beton-Bazoches (1), Bezalles (1), Blandy (1), Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Boitron, Bombon (1), Boulancourt, Bourron-Marlotte, Boutigny (1), Bransles (1), Buthiers, Cély (1), Chailly-en-Bière (1), Chailly-en-Brie, Chaintreaux (1), Champagne-sur-Seine, Champcenest (1), Chanteloup-en-Brie (1), Chapelle-Moutils (La), Chartrettes, Chartranges (1), Château-Landon, Châtelet-en-Brie (Le) (1), Châtillon-la-Borde (1), Chauffry, Chenoise (1), Chevry-en-Sereine (1), Choisy-en-Brie (1), Collégien (1), Combs-la-Ville, Coulommiers, Courtacon (1), Croix-en-Brie (La) (1), Crouy-sur-Ourcq (1), Cucharmoy (1), Dagny (1), Dammarie-les-Lys, Darvault, Diant (1), Dormelles (1), Egreville (1), Emerainville (1), Everly (1), Evry-Grégy-sur-Yerre, Favières (1), Fay-lès-Nemours, (1) Féricy (1), Ferté-Gaucher (La), Fontaine-le-Port, Fontenailles (1), Genevraye (La), Gouaix (1), Grande-Paroisse (La), Grandpuits-Bailly-Carrois (1), Grez-sur-Loing, Gurcy-le-Châtel (1), Héricy, Hondevilliers (1), Jouy-le-Châtel (1), Jouy-sur-Morin, Lescherolles, Lésigny (1), Livry-sur-Seine, Lorrez-le-Bocage-Préaux (1), Machault (1), Madeleine-sur-Loing (La), Mée-sur-Seine (Le), Meilleray, Melun, Montcourt-Fromonville, Montdauphin, Montereau-Fault-Yonne, Montévrain, Montigny-sur-Loing, Moret-Loing et Orvanne, Nandy, Nanteau-sur-Essonne, Nanteau-sur-Lunain (1), Nemours, Neufmoutiers-en-Brie (1), Nonville (1), Pécny (1), Perthes (1), Poligny (1), Pontault-Combault (1), Pringy (1), Provins (1), Rochette (La), Sablonnières, Saint-Angelle-Viel (1), Saint-Barthélemy (1), Saint-Brice (1), Saint-Cyr-sur-Morin, Saint-Denis-lès-Rebais (1), Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-sur-Ecole (1), Saint-Hilliers (1), Saint-Just-en-Brie (1), Saint-Mammès, Saint-Martin-du-Boschet (1), Saint-Pierre-lès-Nemours, Saints (1), Saint-Sauveur-sur-Ecole (1), Saint-Siméon, Samois-sur-Seine, Samoreau, Savigny-le-Temple (1), Seine-Port, Sivry-Courtry (1), Sognolles-en-Montois (1), Soisy-Bouy (1), Souppes-sur-Loing, Thomery, Thorigny-sur-Marne, Thoury-Férottes (1), Torcy, Trétoire (La), Treuzy-Levelay (1), Vandoy-en-Brie (1), Vaux-le-Pénil, Vaux-sur-Lunain (1), Veneux-les-Sablons, Verdelot, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Vieux-Champagne, Villebéon (1), Villecerf (1), Villemaréchal (1), Villeneuve-sur-Bellot, Villevaudé (1), Villiers-en-Bière (1), Voulx (1), Vulaines-sur-Seine.

DÉPARTEMENT DES YVELINES

*Inondations et coulées de boue
du 28 mai 2016 au 5 juin 2016*

Communes d'Adainville, Auffargis, Auteuil (1), Bennecourt, Beynes, Bois-d'Arcy (1), Boissière-Ecole (La), Bourdonné, Chevreuse, Choisel, Civry-la-Forêt, Coignières, Condé-sur-Vesgre, Ecqueville, Etang-la-Ville (L') (2), Falaise (La), Fourqueux, Gambais, Garancières, Gazeran, Guerville, Hargeville, Hauteville (La) (1), Hermeray, Houdan, Juziers, Longvilliers, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Mareil-le-Guyon, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Maulette, Maurepas, Mesnil-Saint-Denis (Le) (1), Meulan, Montainville, Montfort-l'Amaury, Morainvilliers, Nézel, Orgerus, Orvilliers, Poigny-la-Forêt, Raizeux, Rambouillet, Rennemoulin, Saint-Forget, Saint-Germain-de-la-Grange, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Hilarion, Saint-Lambert (1), Senlis, Sonchamp, Vélizy-Villacoublay (1), Vicq, Villennes-sur-Seine, Villiers-Saint-Frédéric.

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

*Inondations et coulées de boue
du 28 mai 2016 au 5 juin 2016*

Communes d'Armeau, Beaumont, Bordes (Les) (1), Butteaux, Celle-Saint-Cyr (La) (1), Charny (2), Chemilly-sur-Yonne, Dixmont (1), Ferté-Loupière (La) (1), Germiny, Gurgy, Rosoy, Saint-Florentin, Saint-Julien-du-Sault, Saint-Martin-d'Ordon (1), Verlin (1), Villecien, Villeneuve-sur-Yonne.

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

*Inondations et coulées de boue
du 28 mai 2016 au 5 juin 2016*

Communes d'Athis-Mons, Auvernaux (1), Avrainville (1), Bièvres (1), Boissy-le-Cutté (1), Boissy-le-Sec (1), Boissy-sous-Saint-Yon (1), Bouray-sur-Juine (1), Boussy-Saint-Antoine, Boutervilliers (1), Boutigny-sur-Essonne, Breuillet, Breux-Jouy, Bruyères-le-Châtel, Buno-Bonnevaux, Bures-sur-Yvette, Cerny, Chalo-Saint-Mars (1), Chamarande (1), Champcueil (1), Champlan, Cheptainville (1), Chevannes (1), Corbeil-Essonnes, Coudray-Montceaux (Le), Courdimanche-sur-Essonne, Crosne, Dannemois (1), Dourdan, Draveil, Echarcon, Epinay-sur-Orge, Etampes (3), Etiolles, Etréchy (1), Evry, Ferté-Alais (La), Fontenay-le-Vicomte, Gif-sur-Yvette, Gironville-

sur-Essonne, Guigneville-sur-Essonne, Igny (1), Itteville, Janville-sur-Juine (1), Juvisy-sur-Orge, Lardy (1), Leudeville (2), Longjumeau, Marolles-en-Hurepoix (1), Mauchamps (1), Meenecy, Milly-la-Forêt (1), Montgeron, Morigny-Champigny (1), Morsang-sur-Orge, Morsang-sur-Seine, Ollainville, Ormoy, Orsay, Palaiseau, Quincy-sous-Sénart, Ris-Orangis, Saint-Chéron, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Hilaire (1), Saint-Maurice-Montcouronne (1), Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine, Saint-Vrain (1), Saint-Yon, Savigny-sur-Orge, Sermaise, Soisy-sur-Ecole (1), Soisy-sur-Seine, Val-Saint-Germain (Le) (1), Vayres-sur-Essonne, Vert-le-Grand (1), Videlles (2), Vigneux-sur-Seine, Villebon-sur-Yvette, Villeconin (1), Villiers-le-Bâcle (1), Villiers-sur-Orge, Viry-Châtillon, Yerres.

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

*Inondations et coulées de boue
du 28 mai 2016 au 5 juin 2016*

Commune de Rueil-Malmaison.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

*Inondations et coulées de boue
du 28 mai 2016 au 5 juin 2016*

Communes d'Ile-Saint-Denis (L'), Saint-Denis.

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

*Inondations et coulées de boue
du 28 mai 2016 au 5 juin 2016*

Communes d'Ablon-sur-Seine, Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Ormesson-sur-Marne, Santeny, Sucy-en-Brie, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Vitry-sur-Seine.

